

Depuis la session 2014 (Arrêté du 19 avril 2013), l'une des deux épreuves d'admissibilité du Capes externe d'espagnol a pris la forme d'une composition en langue étrangère, une modalité qui ajoute à l'exercice classique de l'analyse de documents une complexité nouvelle et pour laquelle il convient d'acquérir des savoir-faire spécifiques et de s'attacher à un entraînement régulier. Toutefois, et comme le rappelle le Président du Jury dans le rapport de la session 2015, les contours et les attentes de l'épreuve sont maintenant clairement arrêtés, aussi proposons-nous aujourd'hui aux candidats un accompagnement méthodologique spécifique.

Chaque année sont fixées les deux notions tirées des programmes des lycées et collèges et les deux thématiques de celui de l'enseignement de littérature en langue étrangère qui devront servir de cadre d'analyse aux quatre œuvres proposées au concours. Qu'elles relèvent de la littérature, de la civilisation ou du cinéma, ces dernières se veulent représentatives de la richesse culturelle de l'aire hispanique et propices à la constitution de dossiers autour des notions et des thématiques retenues.

Les dossiers, qui se composent d'au moins un document tiré des ouvrages liés au programme, invitent les candidats à mobiliser leur culture générale et à faire preuve de distance critique afin de restituer dans quelle transversalité thématique, géographique et/ou temporelle ils s'inscrivent. L'épreuve de composition suppose, en plus d'une connaissance approfondie de l'œuvre mise au programme, une solide culture hispanique et une maîtrise des instruments d'analyse et d'argumentation permettant la mise en perspective de l'ensemble des documents dans le cadre de la notion imposée. Cette dernière exigence, principale nouveauté de l'épreuve, requiert la plus grande attention car si elle en est le pivot, elle constitue aussi un écueil mettant souvent en difficulté les candidats qui ne disposent pas toujours des repères et des réflexes nécessaires pour placer la notion au cœur de leur démonstration.

Rappelons enfin que la composition est un exercice qui demande de construire un discours argumentatif dont l'efficacité repose sur la maîtrise des outils de l'analyse et de la démonstration. Ce manuel, qui tient compte des attentes et des remarques du jury, se propose donc de fournir aux candidats un cadrage adapté pour une préparation efficace. L'approche se veut résolument didactique et progressive. Un premier volet permet de mener une réflexion théorique en prenant appui sur les documents précieux que sont les textes officiels, qui définissent l'épreuve, et les rapports des années précédentes, qui orientent les

candidats dans leur travail. Un volet méthodologique sert enfin à consolider les connaissances des candidats en mettant à leur disposition les outils d'analyse indispensables à l'approche d'un dossier.

## I. Aspects théoriques

Afin de bien percevoir les objectifs et les enjeux de l'épreuve, il est utile de revenir au texte de cadrage et à la définition officielle pour enfin s'arrêter, dans cette même perspective, sur les recommandations que fournissent chaque année les rapports du jury.

La composition doit être comprise certes comme un exercice analytique de type universitaire mais la portée professionnelle ne peut être ignorée. Rappelons que c'est exactement le genre de travail que l'enseignant nouvellement recruté sera amené à effectuer lors de ses préparations. L'épreuve permet de ce fait d'évaluer des qualités directement en rapport avec l'activité professionnelle du futur professeur, et plus particulièrement les qualités organisationnelles nécessaires à l'élaboration d'une séquence de travail avec la classe (2014).

### 1. La définition de l'épreuve de composition au CAPES externe d'espagnol

*(Durée : 5 heures, coefficient 2)*

L'exercice de composition s'inscrit dans l'ensemble des épreuves du concours qui « vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement »<sup>1</sup> et permet au jury d'évaluer notamment leur connaissance de la culture hispanique qu'ils auront à mettre à profit dans l'élaboration d'une séquence pédagogique.

L'épreuve, définie par les textes officiels, adopte la forme d'une composition en langue étrangère. Ce travail prend appui sur un dossier, c'est-à-dire un regroupement de documents portant sur un aspect littéraire ou civilisationnel. La particularité des documents réunis est qu'ils sont en rapport avec les

---

1. L'ensemble des citations qui suivent sont tirées des textes officiels mis en ligne : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/\(2014\)/57/6/nc\\_capes\\_ext\\_lve\\_espagnol\\_260576.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/(2014)/57/6/nc_capes_ext_lve_espagnol_260576.pdf) <http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

notions du programme du secondaire et/ou thématiques de celui de littérature étrangère en langue étrangère. Un programme officiel est publié chaque année sur le site de l'Éducation Nationale.

L'exercice, qui a pour objectif principal d'évaluer la capacité de synthèse et d'argumentation des candidats, les invite à organiser une argumentation, à partir des documents réunis dans un dossier. Pour chacun des documents retenus, le candidat doit procéder à une présentation aussi précise que possible pour ensuite dégager la signification profonde de l'ensemble. L'étape suivante consiste en la formulation d'une problématique qui débouchera sur un plan qui prenne en compte l'ensemble des documents du dossier (2016). Pour ce faire, un des documents du dossier est extrait d'une des œuvres du programme. Il est accompagné de textes et/ou d'images en lien avec la culture hispanique.

Il faut ici insister sur la nature du programme publié chaque année qui, bien qu'associé à un exercice argumentatif universitaire, n'en reste pas moins ancré dans les programmes du secondaire. Ainsi, le programme établi tous les ans retient deux notions des programmes du secondaire (collège / lycée) ainsi que deux thématiques de l'enseignement de littérature en langue étrangère. C'est dans la perspective de ces données que devront être abordées les quatre œuvres mentionnées. Ce sont donc bien les notions et thématiques qui composent les programmes de l'épreuve et non les œuvres mises à l'étude qui doivent, elles, permettre de traiter un ou des aspects de la notion ou de la thématique imposée.

### ■ *Notions et thématiques*

Une analyse pertinente de dossiers dans le cadre des programmes du secondaire suppose une bonne connaissance théorique de ces orientations mais aussi un entraînement régulier afin d'être en mesure de les mobiliser lors de l'épreuve de composition.

Les notions qui structurent l'entrée culturelle « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » du Cycle Terminale/Séries générales et technologiques sont au nombre de quatre (Mythes et héros – Espaces et échanges – Lieux et formes du pouvoir – L'idée de progrès) tandis que cinq thématiques encadrent le LELE Série Littéraire (*Je de l'écrivain et jeu de l'écriture* – La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié – Le personnage, ses figures et ses avatars – L'écrivain dans son siècle – Voyage, parcours initiatique, exil – L'imaginaire).

Le choix retenu lors de la conception du sujet de composition n'est en aucun cas aléatoire et ne relève pas d'une simple démarche de juxtaposition. Il s'agit en fait d'une orientation qui doit conditionner l'approche du dossier dans sa globalité. Ceci revient à dire qu'un même dossier associé à des notions

ou thématiques différentes ne peut donner lieu à un développement similaire. Il est donc nécessaire de procéder par repérages, effectués à partir des divers documents réunis, afin de relever tous les indices textuels et/ou iconographiques susceptibles d'éclairer la notion ou la thématique concernée. La mise en relation de l'ensemble des documents n'en sera que facilitée. Si cette démarche peut paraître contraignante, elle garantit néanmoins l'unité du travail en inscrivant les remarques d'analyse autour d'un axe fédérateur structurant et porteur de sens. Elle met ainsi à l'abri d'une juxtaposition d'observations déconnectées les unes des autres et qui, de fait, ne seraient nullement productives.

## 2. Les principales remarques issues des rapports de jury

L'épreuve de composition au Capes externe d'espagnol est relativement récente mais les trois premières sessions de concours où cet exercice a été soumis aux candidats ainsi que les rapports respectifs établis après chaque session laissent apparaître des axes qui permettent une approche cohérente et ciblée de l'épreuve.

L'exercice se caractérise essentiellement par sa dimension transversale. Le dossier peut réunir des documents d'époques très distantes et de courants tout aussi éloignés. Le document issu du programme côtoie des documents hors programme et le rapprochement du texte et de l'image, sans être une obligation, reste parfaitement envisageable.

Comme pour tout type d'exercice argumentatif, on attend du candidat qu'il procède par paliers. Cela implique l'élaboration d'une introduction, la mise en place d'une démonstration conduite au fil du développement et une conclusion faisant état des principaux apports du travail et débouchant sur une ouverture, si tant est qu'elle soit pertinente. Une problématique doit guider le travail de rédaction afin de fédérer les remarques et de ne pas dériver vers un catalogue d'idées qui, même judicieuses, ne pourraient faire sens.

La nécessité de problématiser le sujet, d'annoncer un plan, de mener une démonstration cohérente et de conclure par un bilan rapproche l'exercice des principes essentiels de la dissertation. Toutefois, ce n'est pas une citation critique qui est soumise à la réflexion des candidats mais bien un dossier d'où seront tirés les éléments à analyser, un aspect qui rappelle davantage le commentaire à la différence que le commentaire traditionnel, dont les principes ne sont pas à évacuer, porte sur un document unique.

Le cadre défini par les textes officiels est chaque année reprecisé dans les rapports du jury qui, à la lumière des sujets et des productions des candidats, reviennent sur les attentes et sur les critères d'évaluation. Les erreurs observées étant souvent les mêmes, il semble utile d'en faire ici le bilan pour proposer ensuite un guidage méthodologique qui permettra d'aborder l'épreuve de composition dans les meilleures conditions.

### ■ *Aspects formels*

Outre l'évaluation des compétences argumentatives des candidats, l'épreuve de composition permet au jury d'apprécier leur maîtrise d'aspects certes plus formels mais non moins fondamentaux. On évalue donc aussi l'expression écrite du candidat qui doit faire usage d'une langue aussi correcte que nuancée. Elle doit révéler une maîtrise de la morphosyntaxe et mettre en valeur la connaissance du programme et du contexte auxquels le dossier est rattaché (2014).

Dans l'ensemble, le jury remarque souvent « un certain relâchement quant au respect des codes typographiques (mauvais emploi des majuscules, absence de guillemets pour les citations ou d'alinéas en début de paragraphe, usage intempestif des points de suspension, titre de livre non souligné, etc.) et un manque de justesse ou de précision lexicale ». La maîtrise des codes et des outils de la rédaction est donc essentielle : le respect des codes typographiques, les éléments de liaison, la constitution d'unités qui correspondent à la démarche argumentative, l'intégration claire des citations (2015).

Le jury attire aussi l'attention sur le soin dont doit faire l'objet la copie remise en fin d'épreuve et rappelle que la lisibilité et la propreté du devoir écrit ne sont certainement pas à négliger (2015).

Enfin, la structuration physique du travail doit être le reflet de sa logique interne et de la progression argumentative et, pour cela, les étapes de la démonstration doivent correspondre à des parties et sous-parties qui ne peuvent se succéder de façon aléatoire, mais au contraire s'articuler de façon pertinente et cohérente (2015).

### ■ *Prise en compte de tous les documents*

Bien que les dossiers proposés intègrent toujours un extrait d'un document recommandé dans le programme, la nature de l'épreuve de composition suppose que le candidat considère chaque pièce du dossier sans exception. L'erreur consisterait à disproportionner le devoir en le centrant excessivement sur le texte au programme. L'intérêt de la composition porte sur la démarche

argumentative qu'elle implique dans la mise en relation des documents dont il faut également dégager l'intérêt et la spécificité (2014). Les notions, thématiques et documents hors programme donnent aux candidats l'occasion de mobiliser leurs connaissances dans le domaine hispanique (2016).

La lecture attentive des intitulés révèle que les notions ainsi que la problématique et les documents sont indissociables. Tout doit s'imbriquer au moment de l'argumentation (2014). La problématique doit être formulée à partir d'une mise en relation de la notion avec les documents.

### ■ *L'introduction*

L'ensemble des rapports insiste tant sur l'importance de l'introduction que sur la faiblesse de cette partie dans bon nombre de copies. L'introduction constitue le premier contact avec le correcteur. Elle révèle par ailleurs le savoir-faire méthodologique du rédacteur ainsi que ses aptitudes à mobiliser ses connaissances et à les hiérarchiser (2015). Il convient donc d'y apporter le plus grand soin et de ne pas se limiter à recopier le paratexte.

L'introduction de la composition doit comporter une présentation des documents considérés individuellement et une approche, voire une définition, de la notion retenue. La formulation de la problématique s'inscrit logiquement dans ce prolongement, tout comme le plan qui va structurer la composition (2016). Il est attendu du candidat qu'il présente les documents en ne se limitant pas à la reproduction du paratexte. C'est l'occasion pour lui de compléter ces données en faisant appel à sa connaissance de l'œuvre, du contexte, de l'auteur, du courant auquel elle se rattache, etc. (2014). Il y a donc un travail de hiérarchisation des informations à effectuer à partir de la problématique retenue. Le cadre thématique et contextuel doit être délimité et le plan ne peut être élaboré sans une prise en compte de la notion imposée dans le sujet (2015).

La **notion** confère à l'épreuve sa spécificité. La fonction centrale qu'elle occupe en atteste largement. Le jury déplore chaque année une utilisation souvent accessoire de la notion, parfois à peine mentionnée en fin d'introduction. Il faut pourtant la traiter comme le cadre qui permet de conduire une analyse originale et contrastée des documents proposés. Il semble donc essentiel de rappeler que dans cette épreuve, la notion conditionne totalement l'angle d'approche du dossier (2015). Il faut aussi veiller à ne pas proposer une définition figée ou plaquée ou encore une réflexion conceptuelle sans lien avec la problématique. Il est toutefois possible de formuler, à la lumière du dossier, une remise en question ou une redéfinition de la notion, si la pertinence en est attestée. Rappelons enfin que tout s'enchaîne et que c'est bien une analyse

minutieuse de la notion qui permet l'élaboration d'une problématique appropriée dont découle le plan qui structure la démonstration efficace menée tout au long de la composition (2015).

**La problématique** doit être énoncée clairement, sous la forme d'une question directe ou indirecte. Sa formulation sera d'autant plus efficace qu'elle sera simple car dans le cas contraire, le jury pourrait y voir un manque d'approche synthétique et analytique. Cet énoncé – point nodal – et le questionnement qu'il contient, constituent ce qui articule l'ensemble du travail. Cette étape de l'introduction mérite une attention particulière car elle présente l'intérêt de proposer un cadre structurant au développement. Ceci revient pratiquement à affirmer que si la problématique est cohérente et porteuse, le développement qui s'y rattache ne risque plus de dériver vers le discours prétexte ou vers la paraphrase. Le jury remarque à ce propos que beaucoup de candidats formulent des problématiques qui ne posent en réalité aucune question et annoncent de ce fait un plan qui ne peut qu'induire un développement descriptif et paraphrastique. Enfin, l'introduction se referme sur l'annonce du plan.

**Le plan** proposé à la suite de la problématique doit annoncer la mise en œuvre chronologique permettant de répondre au questionnement posé. Le plan ne se confond pas avec la problématique, pas plus qu'il ne s'y substitue dans le cas où cette dernière n'a pas été antérieurement énoncée. Ajoutons enfin que, parfois, des introductions qui pouvaient sembler prometteuses, dans la suite du devoir, ne tenaient pas compte de ce qui avait été annoncé. Le plan proposé doit être tenu, les questionnements soulevés par la problématique doivent trouver des éléments de réponses dans le cours de l'analyse et sa formulation doit être claire. Il est prudent d'éviter les rubriques aux appellations extrêmement longues qui sont souvent le signe d'un manque de synthèse. Le plan doit afficher une démarche problématisée et dialectique, c'est-à-dire que chaque partie découle logiquement de la précédente.

### ■ *Le développement*

Le développement, qui permet au lecteur de suivre le plan annoncé et de garder à l'esprit la problématique, doit entrecroiser les différents éléments du dossier. Aborder les documents les uns après les autres ne répond pas aux attentes du jury. Il s'agit au contraire de procéder en adoptant une démarche transversale qui facilite les rapprochements entre les documents (2014). Les dossiers jusqu'ici proposés révèlent une volonté du jury de réunir des documents de natures et d'époques différentes, ce qui donne matière pour apprécier les capacités du candidat à mettre en relation des contextes divers sans rester prisonnier d'un thème ou d'un cadre unique. Dans le développement, il faut donc veiller à

établir des passerelles entre les éléments du dossier. Ceci mettra en valeur la pertinence de la problématique dont l'intérêt est également de fédérer l'analyse des documents (2015).

Une erreur serait de se centrer presque exclusivement sur le document issu du programme pour proposer une explication de texte, ce qui n'est pas l'objet de l'épreuve. Ou encore de traiter les trois ou quatre documents du dossier sur un même plan, sans hiérarchisation ou distance critique, ce qui conduirait inmanquablement à mettre au même niveau toutes les données sans la moindre nuance (2014), alors que l'objectif est d'identifier les divergences et similitudes tout en tenant compte de la spécificité de chacun afin de mobiliser les bons outils d'analyse.

Les principaux points relevés par les rapporteurs font état de défauts récurrents et qui pourraient pourtant être corrigés facilement. En premier lieu, le jury déplore que le plan annoncé soit complètement oublié dans le corps du devoir. Il insiste par ailleurs sur l'indispensable mise en relation des documents. En effet, il est préférable de renoncer à une organisation du développement qui intégrerait dans chaque partie de la démonstration une analyse d'un des documents. Cette façon de procéder va à l'encontre du principe même de dossier et constitue un frein à la réflexion qui doit surgir de la mise en relation des documents et de la notion ou thématique. Des va-et-vient sont donc nécessaires entre les documents réunis et un minimum de proportion se doit d'être préservé entre eux. On évitera donc de consacrer l'essentiel du développement au texte au programme. L'ensemble mérite d'être considéré et aucun document ne peut en principe primer sur les autres. Il convient également de se référer aux documents analysés dans le but de justifier les prises de position et les différentes interprétations formulées, mais ces références ne peuvent en aucun cas se limiter à un catalogue de citations. C'est l'équilibre entre la production du candidat et les références intégrées harmonieusement qui fera la qualité du travail. Le développement, enfin, doit révéler la logique et la cohérence de l'argumentation. Le passage d'une partie à l'autre de l'exposé doit être marqué par une conclusion partielle qui révèle la pertinence de l'aspect traité et l'articule avec le suivant.

### ■ *La conclusion*

Chaque année, le jury remarque que les conclusions sont, dans l'ensemble, décevantes. C'est souvent une mauvaise gestion du temps qui se trouve à l'origine de ces conclusions rédigées dans l'urgence. Cette partie referme le devoir de composition et constitue la dernière impression laissée au correcteur. Autant que celle-ci soit favorable (2015).